

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le  
mercredi 2 mars 2022

**à la salle omnisports de Beausobre, à 20 h 15**

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 février 2022.
2. Communications du Bureau.
3. Communications de la Municipalité.
4. Communications des associations intercommunales.
5. Préavis du Bureau du Conseil communal
  - N° 1/3.22 Modification des conditions de travail du poste de secrétaire du Conseil communal.  
Présidence VER.
6. Rapports de commissions
  - N° 6/3.22 Prise en considération du postulat PLR « De la verdure à la place des voitures : privilégions le parking en souterrain à Morges » ;
  - N° 7/3.22 Musée Alexis-Forel - demande d'augmentation de la subvention de CHF 80'000.00 –  
**Rapport de majorité et de minorité.**
7. Interpellation du groupe PSIG « PALM : où en sont les réalisations sur le territoire de la Ville de Morges ? » - Réponse de la Municipalité.
8. Interpellation du groupe des Vert·e·s « La Municipalité a-t-elle réellement conscience des investissements nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2035 de la Ville de Morges ? » - Réponse de la Municipalité.
9. Interpellation Camille Robert et consorts « Morges peut-elle accueillir deux buvettes estivales ? » - Développement et réponse de la Municipalité.
10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
11. Questions, vœux et divers.

le président

Jean-Pierre Morisetti

la secrétaire

Tatyana Laffely Jaquet